

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 31 JANVIER 2019

DELIBERATION N°2019-11
**OBJET : Exercice 2019 – Budget Principal – Budget Primitif et affectation
 des résultats 2018**

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, Mme AMIEL, MM. TENE, LAVAL
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
M. DESCLAUX représenté par M. CADAS
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
M. SOLERA représenté par M. IZARD

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme COUTTENIER
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
M. CALAS représenté par M. FONTES
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53
Représentants des communes adhérentes
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SORIANO
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Mme DESMETTRE représentée par Mme ABBAL
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants des établissements publics adhérents
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SANMARTIN
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme VOLTO
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

Contenu délibération :

Le Président présente les dispositions du projet du budget primitif relatif au budget principal de l'établissement pour l'année 2019 aux membres de l'Assemblée.

Le Président indique que ce projet du budget primitif se décline comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2019	15 657 404€	891 500€

Le Président propose, à la suite de l'approbation du Compte Administratif 2018 et en conformité avec les dispositions de l'instruction codificatrice N°99-132-M832 du 29/12/1999 :

- d'affecter 22 597,64€ à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, afin de financer le déficit d'investissement 2018 restant à couvrir ;
- de reporter le reliquat de l'excédent global 2018 de 7 633 727,98€ en recettes de Fonctionnement ;
- de reporter le déficit de 23 428,64€ en dépenses d'Investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité pour le budget principal :

- d'affecter 22 597,64€ à prélever sur l'excédent global en Fonctionnement, au compte 1068, afin de financer le déficit d'investissement 2018 restant à couvrir ;
- de reporter le reliquat de l'excédent global 2018 de 7 633 727,98€ en recettes de Fonctionnement ;
- de reporter le déficit de 23 428,64€ en dépenses d'Investissement ;
- d'approuver et voter à l'unanimité les dispositions budgétaires de budget primitif comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2019	15 657 404€	891 500€

- de donner mandat au Président pour toute opération en rapport avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 31 Janvier 2019

Le Président,

Pierre IZARD